

Défense  
L'envoi de militaires réservistes en Haïti pour la reconstruction. (QO 19480)  
02/03/2010

*Réponse*

1. La Défense a participé avec 37 militaires pour assurer le soutien et la sécurité de l'équipe B-FAST et des diplomates belges sur place, ceci pendant une période de trois semaines. En outre, des moyens de transport aériens belges ont permis l'évacuation de personnes et l'approvisionnement de biens. Cette mission s'est terminée le 8 février 2010. 2. Pour des raisons de sécurité et d'appui logistique, il n'est pas envisagé d'envoyer des militaires de réserve en Haïti.